

ASSEMBLEE GENERALE DU DEPARTEMENT D'HISTOIRE

UBM – 05 JUIN 2020

Réunis en assemblée générale, les membres du Département d'histoire ont remercié les responsables des charges administratives et pédagogiques qui ont souhaité achever et transmettre leur mission. Trois nouveaux collègues se sont présentés sur ces missions et ont été unanimement investis, à savoir :

- aux Relations internationales : Céline Martin, en remplacement de Corinne Marache ;
- à la FAD : Nicolas Patin, en remplacement d'Ézéchiel Jean-Courret ;
- à la Responsabilité pédagogique de la L2 : Charles-François Mathis, en remplacement de Dominique Pinsolle.

1. MOTIONS PRESENTEES A LA PRESIDENCE DANS LE CADRE DE LA GESTION ACTUELLE

Réuni en assemblée générale à l'université Bordeaux Montaigne, le 5 juin 2020, le Département d'histoire demande à la présidence de l'université :

Motion 1 :

La réouverture sans condition de l'université aux enseignants-chercheurs dans le respect des conditions nationales sanitaires en vigueur à compter du lundi 8 juin à 9h.

Motion 2 :

De même, il demande la possibilité de réaliser en présentiel tout type de réunion pour les nécessités du service, dans le respect des conditions nationales sanitaires en vigueur.

Motion 3 :

De même, il demande que les soutenances de master puissent avoir lieu en présentiel sous réserve de l'accord commun de l'étudiant et des membres du jury, dans le respect des conditions nationales sanitaires en vigueur.

Motion 4 :

De même, il demande que les jurys de la session de rattrapage prévus en juillet puissent se réaliser également en présentiel, dans le respect des conditions nationales sanitaires en vigueur.

Motion 5 :

De même, il demande un allègement des contraintes d'accès aux ouvrages des bibliothèques et un élargissement des jours et horaires d'ouverture.

Vote de l'ensemble des 5 premières motions : vote à l'unanimité moins 7 abstentions.

2. POSITIONS DU DEPARTEMENT CONCERNANT LA RENTREE 2020-2021

Positions à prendre sur :

- les modalités d'enseignement à la rentrée prochaine ;
- la question des évaluations de fin de semestre.

2.1. Modalités d'enseignement à la rentrée prochaine

Les choix sont soit le présentiel et la FAD fonctionnant en temps habituels, soit donner la priorité au présentiel tout en prévoyant un plan B (dose de distanciel voire plan d'EAD)?

- Question des moyens : comment faire à moyens constants des services de plus en plus grands ?
- Réduire le volant de la maquette et dédoubler systématiquement les enseignements ?
- Laisser de la souplesse de choix pour permettre aux collègues qui ne peuvent / veulent pas enseigner en présentiel, la possibilité de faire du distanciel.

Motion 6 :

Le département d'histoire réaffirme fermement son attachement à un déroulement des formations sous la modalité de l'enseignement présentiel intégral à la rentrée 2020-2021.

Vote = pour à l'unanimité.

Motion 7 :

Considérant les principes réaffirmés dans les 6 premières motions, étant donné le manque de moyens financiers et de moyens humains, ne pouvant enfin anticiper la nature de la situation sanitaire dans quelques mois, il n'est pas envisageable à ce jour de prévoir de plan de substitution.

Vote = Abstention = 8 Contre = 1 Pour = 19

2.2. Modalités d'évaluation

Deux choix sont possibles : fonctionnement habituel (CC + examen terminal + rattrapage) ou Contrôle continu intégral (CCI) ?

Motion 8 :

Le département d'histoire serait intéressé par un éventuel passage au CCI pour la licence à titre d'expérimentation. Dans cette perspective, il souhaite avoir un supplément d'informations et des retours d'expérience en ce qui concerne : l'harmonisation des pratiques pédagogiques, les garanties d'assistance du service des examens lors des devoirs de regroupement, la gestion des étudiants dispensés et à distance, enfin, la définition plus précise des modalités de seconde chance.

Vote = Abstention = 5 Contre = 6 Pour = 10